

La France se dote d'un supercalculateur, une aubaine pour la recherche en IA

La France a obtenu ce mardi un supercalculateur équivalent à 15 000 ordinateurs, soit 14 millions de milliards d'opérations par seconde. Il sera notamment destiné à la recherche en intelligence artificielle.

Temps de lecture : minute

8 janvier 2019

La France s'est dotée mardi d'un des plus puissants supercalculateurs d'Europe, un outil particulièrement précieux pour les simulations du changement climatique, l'étude des matériaux ou encore la biologie et qui, pour la première fois, fait la part belle aux chercheurs en intelligence artificielle. "*Le 21e siècle s'appuie tout entier sur le calcul pour comprendre, prévoir, innover, décider*", a expliqué Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'innovation à l'occasion de la cérémonie de signature du contrat avec Hewlett Packard Enterprise (HPE), chargée de la construction du supercalculateur.

Également appelés superordinateurs, ils permettent de traiter de gros volumes de données et d'effectuer des calculs complexes, utilisés par exemple dans les prévisions météorologiques ou de catastrophes, la conception de nouveaux avions, de nouveaux médicaments... À pleine puissance, ce nouvel équipement offrira une capacité de calcul supérieur à 14 pétaflops par seconde soit 14 millions de milliards d'opérations par seconde (la puissance cumulée de 15 000 ordinateurs de la dernière génération), doublant la puissance de calcul disponible en France. Appelé HPC-IA, ce nouveau bijou technologique, d'un coût de 25 millions d'euros,

sera installé au centre de calcul IDRIS du CNRS sur le plateau de Saclay en région parisienne au début du deuxième trimestre et devrait être accessible, sur projet, à partir de septembre.

Tester les algorithmes de l'intelligence artificielle

"Cette machine est un peu particulière car elle va également être utilisée pour la recherche en intelligence artificielle", a expliqué le PDG du CNRS Antoine Petit. Son acquisition s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de recherche en intelligence artificielle lancée par le gouvernement en novembre dernier. Elle va permettre aux chercheurs *"d'optimiser les algorithmes, de tester leurs limites, comprendre comment ils marchent, ou dans certains cas pourquoi ils ne marchent pas"*, a expliqué à l'AFP Denis Veynante, directeur de la mission calcul-données du CNRS.



À lire aussi

La supériorité de l'intelligence artificielle : l'arnaque du siècle

L'un des défis de l'intelligence artificielle consiste à donner aux ordinateurs la capacité d'apprendre à partir de données. "*Or plus l'algorithme traite de données plus il apprend et plus il se perfectionne mais ces traitements sont très lourds*", ajoute le directeur de recherche. L'HPC-IA est financé par GENCI, une société civile détenue à 49% par l'État, 20% par le CEA, 20% par le CNRS, 10% par les universités et 1% par l'Institut national de recherche dédié aux sciences du numérique (Inria).

Maddyness avec AFP

Article écrit par Maddyness avec AFP